

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers
En exercice : 23
Présents : 19
Votants : 21

L'an deux mil quatorze, le 29 septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune du Touvet, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Laurence THERY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 23 septembre 2014

Présents : BRIAT Arnaud, BACHELOT Cécile, GEORGES Stéphane, GONNET André, GUILLON Dominique, JACQUIER Patricia, LAGUIONIE Brice, MICHELONI Christine, NOLLY Michel, POURCHON Franck, RAFFIN Adrian, RATAHIRY Gaëlle, THERY Laurence, VEUILLEN Pascal, VUILLERMOZ Annie, ANSANAY Emmanuelle, CHARPENTIER Vincent, FELTZ Corinne, ROBERT Christian

Absents excusés : MOURETTE Jean Louis (pouvoir donné à André Gonnet), LARGE Sylvie (pouvoir donné à Laurence Théry)

Absents : MOUSSY Aude, LEJEUNE Gilles

Secrétaire de Séance : RAFFIN Adrian

Objet : Décision modificative n°1 du budget général, section investissement n°8: 29/09/2014

Après avoir entendu le rapport de Madame Le Maire, maire de la commune du Touvet,

Considérant l'erreur d'imputation des crédits nécessaires à l'achat d'un logiciel

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

DECIDE de procéder au transfert de crédit à l'intérieur d'une même section d'investissement pour désinscrire un montant de 13000 € de l'article 2315 chapitre 23 et le ré imputer à hauteur de 13000 € à l'article 2051 chapitre 20.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité

Pour extrait conforme, Le TOUVET, le
Le Maire,
Laurence THERY

TRANSMIS au représentant de l'Etat le :
PUBLIE le :

